

ESTINNES

Ce nom ne vous dit rien ?

Et pourtant il a été mentionné par Mme Isabelle Chevalley dans un plaidoyer récent en faveur des éoliennes industrielles géantes comme solution énergétique dans le Canton de Vaud au Parlement vaudois.

Il s'agit des éoliennes les plus puissantes du monde, 7MW par machine, 200m de hauteur, diamètre de l'hélice 126m.

Ces machines soulèvent des questions par rapport à leurs nuisances qui sont niées par ceux qui les promeuvent ; non seulement par Mme Chevalley, mais aussi M. Luc Recordon et d'autres personnalités de la mouvance rose-verte.

Pour vous faire une première idée, vous pouvez visionner ce reportage diffusé et connu dans le monde entier :

<http://www.epaw.org/victims.php?lang=fr&article=t5>

Il est navrant de constater que la presse et autres media jouent le jeu de ces apprentis sorciers roses-verts, et que les journalistes ne vont surtout pas examiner avec sérieux et professionnalisme la face cachée et sombre de la technologie des éoliennes industrielles géantes.

Or, il leur suffirait de contacter l'association locale d'opposants, constituées d'habitants d'Estinnes, association au nom de Hurlevent, pour savoir où en est actuellement cette agglomération.

Nous l'avons fait, voici la réponse reçue de la présidente de cette association, Madame Isabelle Orman :

Objet: RE: Eoliennes Estinnes - attention Mme Isabelle Orman - Comité Hurlevent

Monsieur,

Pour des raisons personnelles et de santé, inhérentes sans doute à la proximité des éoliennes, j'ai dissout le comité Hurlevent.

Le combat continue pour beaucoup de mes concitoyens. Vous pouvez les contacter par le site Vent de raison, ou contacter Monsieur Luc Rivet.

Nous avons continué notre enquête et contacté Monsieur Luc Rivet.

Voici la réponse reçue :

Le comité Hurlevent s'est en effet dissout par découragement ; les éoliennes étant installées. Ils ont obtenu qu'elles soient bridées la nuit mais ils n'ont pas l'argent pour poursuivre une action en justice sur plusieurs années, sans aucune garantie de succès contre les deux hommes d'affaires (le terme très imagé a été censuré par nos soins), MM. Johan Vos et Jaap Ferweda, qui dirigent Windvision, la petite entreprise de chasseurs de primes qui a fait installer le parc d'Estinnes par Enercon (D). Ces deux bonshommes pèsent aujourd'hui 100 millions d'EUR en certificats verts sur 15 ans, payés par tous les consommateurs, y compris les plus pauvres, quasiment sans mise de fonds de départ. Ils n'ont rien fait, sinon servir de boîte aux lettres à Enercon, le géant de l'éolien à Emden, qui a installé les turbines de 6 MW, poussées pendant un temps à 7 MWh (illégalement), et contrôlées depuis l'Allemagne.

Les habitants d'Estinnes sont abandonnés à leur sort, avec insomnies, acouphènes, pertes d'équilibre, vibrations par le sol dans certaines maisons (par la roche du sous-sol), mises en résonance des toitures (chambres mansardées invivables). Le bourgmestre quitte ses fonctions aux élections d'octobre. Il était pour l'éolien mais a changé d'avis « en privé ». Bref, un désastre impossible à réparer. La firme Windvision a demandé une extension du « parc » éolien.

Le système des certificats verts en Belgique et l'ensemble de la politique énergétique de l'Europe sont un désastre à tous points de vue.

Voici donc la situation actuelle à Estinnes, en Belgique, haut-lieu de l'éolien industriel européen et où sont installées les machines les plus puissantes du monde qui devraient, selon leurs adeptes suisses, nous permettre de sortir du nucléaire.

En résumé :

- Dès la mise en service des machines, les habitants ont signalé des problèmes de santé que les autorités responsables n'ont pas prises au sérieux.
- La société qui gère le parc dit avoir bridé les machines la nuit, ceci sans résultats probants. Ce qui n'est pas étonnant, vu que l'origine des émissions de très basses fréquences des éoliennes industrielles n'a rien à voir avec la puissance, mais est un phénomène intrinsèque à la conception des machines, en relation avec des vibrations et résonances structurelles.
- Face à l'indifférence des autorités du pays et aussi européennes, les habitants n'ont pas les moyens financiers pour poursuivre des actions en justice de longue durée
- Mais ce qui doit réjouir les promoteurs, ***c'est que les conséquences sanitaires de leurs machines et les symptômes associés (syndrome éolien) ont le pouvoir d'user et de fatiguer les riverains, si bien que ceux-ci, à force d'insomnies et autres symptômes cités par Monsieur Rivet, n'ont plus la force de lutter et se résignent.*** En quelque sorte, ils deviennent des zombies incapables de réagir et ni même de lutter pour leur survie, certainement encore alimentés en médicaments et autres antidépresseurs pour leur faire oublier leur triste réalité.
- Il ne faut pas oublier que ces gens ne peuvent même plus déménager, car personne ne veut acheter leur maison
- Enfin, vous noterez qu'il est mentionné que les éoliennes d'Estinnes sont contrôlées depuis l'Allemagne (tout comme cela est le cas en Suisse). En conséquence ni les habitants du lieu, ni même le propriétaire du parc n'ont plus rien à dire concernant l'exploitation de leurs machines. Ils sont captifs du fournisseur et fabricant ENERCON qui contrôle toute la filière, fabrication, montage, service après vente et télégestion depuis son usine.

Loin de nous de prétendre que ce témoignage est absolu.

Mais il devrait au moins inciter journalistes, autorités locales, cantonales et fédérales, habitants des régions concernées à s'intéresser de manière concrète aux conséquences de l'implantation d'éoliennes industrielles géantes en Suisse.

Et pour ce faire, la seule approche valable est d'aller visiter les parcs éoliens en Europe, à commencer par celui d'Estinnes, et d'enquêter de manière sérieuse et professionnelle auprès des riverains et des autorités locales sur les conséquences vécues, avant de construire à tour de bras de tels parcs dans notre petit pays densément peuplé.

Car ce que vivent les jurassiens et les autres riverains proches d'éoliennes de 2MW de puissance unitaire ne semble être qu'un hors d'œuvre en comparaison de ce qui se vivra dans le voisinage de machines de 3MW (celles préconisées aujourd'hui), voire 7MW (celles proposées en particulier par Monsieur Luc Recordon et d'autres personnalités politiques influentes)

Cette situation et la nécessité d'investigations sérieuses sur les effets secondaires et nuisances des éoliennes industrielles justifient un moratoire de 10 ans interdisant leur installation en Suisse avant les conclusions des enquêtes et études médicales, épidémiologiques et scientifiques

Le 15 mai 2012



Photo des éoliennes d'Estinnes, avec à l'avant plan des maisons à « Levant de Mons », commune de Binche. Cette photo est prise avec un objectif de 80 mm, ce qui est un peu plus impressionnant qu'un objectif de 50 mm (angle de 45° soit le regard humain), mais les promoteurs éoliens utilisent en général des grand-angles (20 ou 28 mm), pour que les éoliennes apparaissent plus petites dans le paysage. Ce que vous voyez est l'impression qu'on a vraiment. (commentaire L. Rivet)

Réponses reçues le 15 mai aux questions ci-dessous :

- à quelle distance de la première éolienne est la maison visible sur la photo ?

A peu près 800-900 m

- jusqu'à quelle distance des éoliennes les riverains se plaignent-ils de souffrir des maux et malaises que vous avez décrits ?

1,5 km

- jusqu'à quelle distance des éoliennes des vibrations sont-elles ressenties dans les maisons (chambres en attique et vibrations par le sol)

Aucune idée. Perçu en tout cas à 800 m à peu près